

Découvrir les arts du cirque

Stage conçu par la DAAC de l'académie de Toulouse, en partenariat avec CIRCa, pôle national des arts du cirque et avec l'appui de l'inspection générale de l'Éducation nationale

Auch, le 15 octobre 2015

Introduction

Madame Michelle Jeanne-Rose inspectrice générale de l'Éducation nationale EPS et monsieur Patrick Laudet, inspecteur général de l'Éducation nationale ont souhaité marquer tout leur intérêt pour cette formation organisée par la DAAC de l'académie de Toulouse avec le soutien de CIRCa, pôle national des arts du cirque. Cette formation témoigne du désir partagé d'approfondir encore un partenariat déjà riche entre l'Éducation nationale et ce festival majeur des arts du cirque, qui a notamment permis l'an dernier de réunir à Auch l'ensemble des lycées proposant l'option arts du cirque au baccalauréat. Cette formation marque aussi la volonté de tous de voir se développer à la fois quantitativement et qualitativement l'enseignement des arts du cirque au sein des établissements scolaires dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Quelle peut être la contribution des arts du cirque à l'éducation artistique et culturelle ?

Dans L'assommoir, Zola écrit que Coupeau avait promis à Gervaise « de la mener au Cirque. Voir des dames galoper sur des chevaux et sauter dans des ronds de papier, voilà au moins qui valait la peine de se déranger ». Même si aujourd'hui nous ne verrons pas, à priori, de dames galoper sur des chevaux, je vous remercie de vous être dérangés pour parler de cirque.

Pourquoi enseigner le cirque ?

D'abord parce que le Législateur nous y invite. En effet, la Loi pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 dispose que :

« L'éducation artistique et culturelle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. L'éducation artistique et culturelle est principalement fondée sur les enseignements artistiques. Elle comprend également un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité (...).

*Les enseignements artistiques portent sur l'histoire de l'art et sur la théorie et la pratique des disciplines artistiques, en particulier de la musique instrumentale et vocale, des arts plastiques et visuels, de l'architecture, du théâtre, du cinéma, de l'expression audiovisuelle, **des arts du cirque**, des arts du spectacle, de la danse et des arts appliqués.*

Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire. Ils font également l'objet d'enseignements spécialisés et d'un enseignement supérieur. »

C'est donc par les parcours d'éducation artistique et culturelle que doit être d'abord pensée la présence du cirque au sein de l'Éducation nationale. Une éducation à l'art et par l'art construite sur trois piliers : des rencontres avec les artistes et les œuvres, de la pratique, et des connaissances. En articulant les différents temps éducatifs, cette éducation permet un enrichissement progressif et continu en diversifiant les domaines artistiques. Si l'enjeu est pédagogique, fondé sur des enseignements et des projets, le parcours doit aussi articuler le temps scolaire et le temps périscolaire.

Penser une éducation par l'art c'est former la personne et le citoyen. Cela contribue au développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. On encourage l'autonomie et le sens de l'initiative, on permet aux élèves de vivre des expériences et des pratiques artistiques et culturelles

collectives et partagées. Ce faisant on « prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie. » (Comme l'indique la loi du 8 juillet 2013)

Pourquoi enseigner le cirque aussi ?

Parce « qu'il faut aimer le Cirque » comme le dit Jean Genet dans « Le funambule ». Parce qu'il « exige une attention aigüe, totale. Ce n'est pas notre fête qui s'y donne. C'est un jeu d'adresse qui exige que nous restions en éveil. »

Parce que comme l'écrit Rimbaud dans les Illuminations « Maîtres jongleurs, ils transforment le lieu et les personnes, et usent de la comédie magnétique. Les yeux flambent, le sang chante, les os s'élargissent, les larmes et des filets rouges ruissellent. Leur raillerie ou leur terreur dure une minute, ou des mois entiers. »

Le cirque touche au plus profond de l'être, à l'irrationnel et aux émotions, il fascine, il passionne.

S'il fascine c'est aussi parce qu'il est comme le dit Johann Le Guillerm « un espace des points de vue, une architecture naturelle de l'atroupement. L'atroupement se forme autour de quelque chose d'attractif, où l'on montre des pratiques minoritaires c'est-à-dire des choses peu pratiquées. Le phénomène d'atroupement se fait sur terre autour de choses qu'on a peu l'habitude de voir, qui sont donc rares et qui intéressent les Hommes d'une manière commune ». L'artiste de cirque nous invite à « remettre en jeu nos repères pour appréhender le monde au-delà de ce qu'il nous donne à voir », tout comme le poète.

Porte ouverte sur le monde et les hommes, le cirque est le lieu de la rencontre. Depuis Philip Astley la piste a été un espace ouvert, accueillant tour à tour écuyers et chevaux, jongleurs et saltimbanques, clowns et acrobates. Il est aujourd'hui plus que jamais un lieu de croisement des arts et offre une grande diversité de formes et d'esthétiques.

Porteur d'enjeux culturels forts et de diversité artistique, permettant une réelle pratique, le cirque articule parfaitement les trois dimensions du parcours d'éducation artistique et culturelle, il permet à des enseignants de disciplines différentes de travailler en équipe autour d'un même projet. Il permet aussi à des élèves d'appréhender la musique instrumentale et vocale, les arts plastiques et visuels, l'architecture, le théâtre, le cinéma, l'expression audiovisuelle, les arts du spectacle, la danse et les arts appliqués dans le dialogue qu'ils entretiennent avec les arts du cirque.

Pour conclure je dirai avec Bernard Kudlak que :

« Le cirque permet de dépasser les clivages.

Hors des habitudes du maintien de l'ordre établi.

Le cirque est libre : il se crée lui-même, nous n'oublierons jamais les racines de cet art.

Il est lourd et infiniment léger.

Il est à tous et cela dérange.

Le cirque, comme tout art, donne à être.

Le cirque est libre, joyeux, aux ordres de personne. »

Il faut donc l'enseigner.

Charles Jacquelin
Inspecteur de l'Éducation nationale